

Le guide d'information pour la rentrée

Les



ources

Inspirer l'élève pour qu'il s'engage à
développer son plein potentiel

2025-2026



Table des matières

Horaire de l'école Les Sources.....	4
La formation des groupes	5
Quoi faire pour le transport?	6
Transport de la CSSBE	6
Transport autonomie	6
Taxi-bus	6
Les critères d'admissibilité.....	7
Le programme Participation sociale.....	9
Le matériel nécessaire pour la rentrée.....	10
Les communications avec les familles	11
Agenda	11
Le téléphone.....	11
La fiche de renseignements personnels	12
La fiche de santé.....	12
Membres du personnel	13
Code de vie.....	14
Calendrier.....	16

ANNEXES À RETOURNER AVANT LE 30 MAI 2025

1. Formulaire des besoins de fréquentation
2. Fiche de renseignements personnels
3. La fiche de santé
4. Formulaire des autorisations pour la photographie, vidéo et le transport
5. Paiement des frais du matériel pédagogique

Horaire de l'école Les Sources

Avant-midi	
Entrée des élèves	À partir de 7 h 45
Début des cours	9h00
Fin des cours	11 h 30

Période de dîner

11 h 30 à 12 h 30

Après-midi	
Début des cours	12 h 30
Fin des cours	14 h 30

Période des départs : 14h30 à 15h30

***Tous les élèves doivent avoir quitté pour 15 h 30**

**Prendre note que les cours débuteront dès le
12 août 2025.**

Pour certains adultes, une entrée progressive pourra être proposée aux familles lors d'une première inscription.

À la fin de ce présent dépliant, nous avons annexé un formulaire de fréquentation afin de connaître vos besoins (voir annexe). Celui-ci nous aidera à organiser nos services. Veuillez le remplir et nous le retourner avant le 30 mai 2025.

**Si vous avez des questions supplémentaires,
n'hésitez pas à communiquer avec le secrétariat des
Sources au 418 228-5541 poste 62110.**

La formation des groupes

La constitution des groupes aux Sources se réalise en équipe. Chaque groupe est soigneusement formé en tenant compte des interactions de l'adulte, de ses forces, de ses objectifs personnels ainsi que de ses priorités établies pour son développement, en concertation avec la famille et les intervenants.

La formation des groupes se fait selon les projets de participation sociale de l'adulte et de ses objectifs pédagogiques et personnels.



Quoi faire pour le transport?

Transport du Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin

Le Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin n'organise pas le transport de sa clientèle adulte qui fréquente l'Édifice Les Sources. Par contre, elle offre la possibilité d'utiliser les mêmes autobus que les élèves du secondaire dans leur trajet. Les adultes aux Sources seront débarqués à la Polyvalente de Saint-Georges et devront marcher de la Polyvalente vers Les Sources sans surveillance particulière. Cette marche n'est pas sous la responsabilité du personnel des Sources. Si vous voulez utiliser ce transport moyennant des frais, adressez-vous au service des transports du Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin au 418 228-5541 poste 2478.

Transport autonomie

Les familles ont aussi la possibilité d'utiliser Transport autonomie Beauce-Etchemin, transport adapté et collectif. Ces adultes sont débarqués à la borne 2192 dans le stationnement de l'école des Sources, près de la porte. Si vous êtes intéressés, communiquez avec M. Yves Vachon au 418 227-4147.

Taxi-bus

Les familles peuvent aussi utiliser le service du taxi-bus ou assumer elles-mêmes le transport de l'adulte.

- Prendre note que l'école ne s'occupe pas des changements concernant le transport. C'est sous votre responsabilité.

Les critères d'admissibilité

L'Édifice Les Sources est un service qui a ses critères d'admissibilité. Pour pouvoir s'inscrire au programme de Participation sociale au centre de formation Mgr-Beaudoin-Les Sources et **s'y maintenir**, l'adulte doit satisfaire à tous les critères d'admissibilité :

- L'adulte doit être en mesure de participer à l'élaboration de son projet de Participation sociale dans le but d'acquérir des compétences de base dans l'exercice de ses activités quotidiennes et de ses rôles sociaux.
- L'adulte doit manifester un état de conscience et d'éveil suffisant pour s'engager dans un processus d'apprentissage (rétention et transfert d'information et de compétences).
- L'adulte doit démontrer des capacités d'attention et de concentration suffisantes pour participer aux cours et activités.
- L'adulte doit être autonome en matière d'hygiène personnelle, d'alimentation et être capable de prendre ses médicaments seul.
- L'adulte doit respecter les exigences liées à la participation aux activités d'un groupe d'au moins 15 élèves supervisées par un enseignant et/ou un éducateur spécialisé.

- L'adulte doit être capable de communiquer (verbalement ou autrement), d'effectuer une tâche à partir d'une consigne simple et de se mettre en action de manière autonome.
- L'adulte doit adopter des comportements sociaux appropriés dans un groupe. Il ne présentera aucun danger pour lui-même ou pour autrui.
- L'adulte doit utiliser son propre moyen de transport pour se rendre au centre.
- L'adulte doit respecter l'horaire qui lui sera assigné.

Le Centre d'éducation des adultes Mgr-Beaudoin-Les Sources n'offre aucun service de préposé aux bénéficiaires, de suivi psychosocial ou de suivi médical. Ces besoins doivent être pris en charge par le milieu de l'adulte ou une ressource externe (psychologue, travailleur social, infirmier, psychiatre, etc.).

Lors des sorties, nous suivons le protocole dans le cadre du programme.

Le programme Participation sociale

Le programme d'études de Participation sociale s'adresse aux adultes qui ont des difficultés d'apprentissage et d'adaptation sociale persistantes et importantes. Ces personnes peu ou moyennement scolarisées présentent des lacunes dans l'exercice de leurs rôles sociaux sur le plan personnel, social, scolaire et professionnel. Elles ont besoin d'aide pour prendre en charge leur vie d'adulte et pour se préparer à la vie en société.

La participation sociale est en lien direct avec les sphères de vie personnelle, sociale, scolaire et professionnelle. Par leurs actions de soutien et d'accompagnement, les partenaires externes facilitent la réalisation de la démarche de formation de l'adulte et le transfert de ses apprentissages dans ses milieux d'appartenance.

Le programme d'études de Participation sociale comporte plusieurs cours à l'intérieur de quatre grands thèmes :

- ❖ Les relations sociales
- ❖ Les conditions de vie
- ❖ La communauté
- ❖ Le milieu de vie

Pour intégrer le programme, l'adulte doit avoir un projet de Participation sociale. Pour ce faire, il devra réussir le cours **Projection vers l'avenir**. Par la suite, un horaire personnalisé sera attribué à l'élève pour la poursuite de sa formation en fonction de son projet de participation sociale.

Le matériel nécessaire pour la rentrée

Nous vous demandons de vous procurer cette liste de matériel pour la rentrée. En ayant cette liste d'avance, vous pourrez profiter des ventes de l'été!

- ❖ Un sac à dos
- ❖ 1 cahier anneaux (1" 1/2')
- ❖ 10 crayons de plomb
- ❖ 1 petit aiguisoir à crayon avec un contenant
- ❖ 1 gomme à effacer blanche
- ❖ 1 règle
- ❖ 1 paire de ciseaux
- ❖ Gros bâton de colle (prévoir l'achat d'un 2^e durant l'année)
- ❖ Crayons de couleur en bois
- ❖ Crayons feutres
- ❖ 1 calculatrice
- ❖ 1 cadenas (avec deux clés) dont une que nous gardons à l'école, en cas de perte

Pour l'hygiène

- ❖ 1 paquet de débarbouillettes humides
- ❖ 1 boîte de papiers- mouchoirs
- ❖ 1 brosse à dents et dentifrice
- ❖ Vêtements de rechange (**obligatoires pour tous les élèves**) et si nécessaire culottes protectrices/vêtements d'incontinence de rechange.

Les communications avec les familles

Agenda

Chaque jour, le personnel communiquera par l'entremise de l'agenda scolaire. C'est par celui-ci que vous saurez si la journée s'est bien déroulée ou non grâce au code de couleur. Il pourrait y avoir des demandes particulières, nous vous demandons donc d'y jeter un coup d'œil chaque jour.

Le téléphone

Nous utilisons le téléphone comme moyen de communication principal (absences, informations).

Secrétariat : 418-228-5541 poste : 62110

Annexes

La fiche de renseignements personnels

Veuillez remplir l'annexe à cet effet et nous la retourner avant le 30 mai 2025.

La fiche de santé

Pour l'administration de médication, nous avons l'obligation de suivre un protocole. Veuillez remplir l'annexe à cet effet et nous la retourner avant le 30 mai 2025.

Formulaire des besoins de fréquentation

Afin de mieux organiser nos services, nous vous prions de bien vouloir nous indiquer les journées durant lesquelles votre adulte fréquentera le centre. Pour ce faire, veuillez remplir l'annexe jointe et nous la retourner avant le 30 mai 2025.

Formulaire des autorisations pour la photographie

Veuillez remplir l'annexe à cet effet et nous la retourner avant le 30 mai 2025.

Personnel Édifice les Sources

Nataly Blondin (directrice)

Julie Longchamps (directrice adjointe)

Jessy Lessard (secrétaire)

Karine Grondin (enseignante)

Andrée-Anne Carrier (enseignante)

Cassandra Lachance (enseignante)

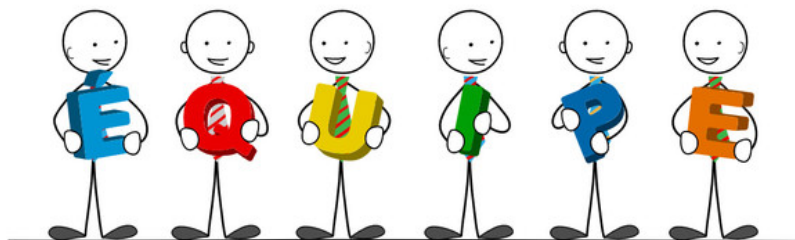
Amélie Laplante (enseignante)

Guillaume Surprenant (éducateur spécialisé)

Hugo Leclerc (éducateur spécialisé)

Dominique Bédard (éducatrice spécialisée)

Maurice Fournier (concierge)



CODE DE VIE

1. Règlements généraux

Comportement dans le centre

Aucun comportement tels que la violence physique, la violence verbale, le langage vulgaire, l'intimidation, les menaces, les bris, le vandalisme, le vol et la démonstration amoureuse inadéquate, dans un contexte scolaire, n'est toléré, sans quoi nous devons appliquer notre processus disciplinaire.

2. Processus disciplinaire

L'élève qui rencontre des difficultés au niveau des attitudes :

Lorsque le comportement est jugé non approprié, l'élève pourrait être suspendu ou l'horaire de l'élève pourrait être modifié.

*****Si les critères d'admissibilité ne sont plus répondus,
l'offre de service pourrait être réévaluée. *****

Demande de révision de décision

Tout parent ou élève insatisfait d'une décision peut se prévaloir d'une demande de révision de cette décision. Cette demande doit être faite par écrit et permettre d'avoir les informations suivantes:

- l'auteur de la décision;
- la date de la décision ;
- les corrections demandées;
- les motifs à l'appui de la demande;
- les demandes de révision déjà faites.

Le formulaire « Demande de révision » d'une décision touchant un élève peut être utilisé à cette fin. Le secrétaire

général apporte assistance au requérant pour la formulation et le cheminement de sa demande.

Toute demande de révision d'une décision de la part d'un élève, jeune ou adulte, doit d'abord être soumise par le secrétaire général à l'auteur de la décision, avec copie conforme à son supérieur. Ce dernier s'assure que l'auteur de la décision réétudie le dossier sans retard et fournit une réponse à la demande.

3. Usage du tabac, vapotage, alcool et drogue

En tout temps, il est interdit de fumer ou de vapoter dans le centre et sur le terrain du centre. Il est également interdit d'être en possession, de vendre ou d'être sous l'influence de l'alcool et de la drogue. L'élève sera invité à quitter la classe et le personnel ainsi que la direction en seront avisés.

Il est permis de fumer ou de vapoter sur le trottoir au bout du stationnement.

4. Tenue vestimentaire

Dans un contexte de respect des individus, chaque élève doit porter des vêtements décents appropriés dans un milieu éducatif. De plus, les vêtements qui prônent le racisme, la violence ou qui véhiculent des messages à caractère sexuel sont interdits. Tout élève portant des vêtements jugés non adéquats par le personnel sera invité à modifier son habillement avant de réintégrer l'école.

***** Veuillez vous référer au document « Règlements et processus disciplinaire de l'Édifice Les Sources », qui vous sera remis à chaque début d'année.**

CALENDRIER SCOLAIRE 2025-2026 – ÉDUCATION DES ADULTES

JUILLET 2025	AOÛT 2025	SEPTEMBRE 2025	OCTOBRE 2025
L M M J V	L M M J V	L M M J V	L M M J V
1 2 3 4	1	1 2 3 4 5	1 2 3
7 8 9 10 11	4 5 6 7 8	8 9 10 11 12	6 7 8 9 10
14 15 16 17 18	11 12 13 14 15	15 16 17 18 19	13 14 15 16 17
21 22 23 24 25	18 19 20 21 22	22 23 24 25 26	20 21 22 23 24*
28 29 30 31	25 26 27 28 29	29 30	27 28 29 30 31
NOVEMBRE 2025	DÉCEMBRE 2025	JANVIER 2026	FÉVRIER 2026
L M M J V	L M M J V	L M M J V	L M M J V
3 4 5 6 7	1 2 3 4 5	1 2	2 3 4 5 6
10 11 12 13 14	8 9 10 11 12	5 6 7 8 9	9 10 11 12 13*
17 18 19 20 21	15 16 17 18 19	12 13 14 15 16	16 17 18 19 20
24 25 26 27 28	22 23 24 25 26	19 20 21 22 23	23 24 25 26 27
	29 30 31	26 27 28 29 30	
MARS 2026	AVRIL 2026	MAI 2026	JUIN 2026
L M M J V	L M M J V	L M M J V	L M M J V
2 3 4 5 6	1 2 3	1	1 2 3 4 5
9 10 11 12 13	6 7 8 9 10	4 5 6 7 8	8 9 10 11 12
16 17 18 19 20	13 14 15 16 17	11 12 13 14 15	15 16 17 18 19
23 24 25 26 27	20 21 22 23 24	18 19 20 21 22	22 23 24 25 26
30 31	27 28 29 30	25 26 27 28 29	29 30